

# RAPPORT D'ACTIVITE

---

## ANNEE 2015



# SOMMAIRE

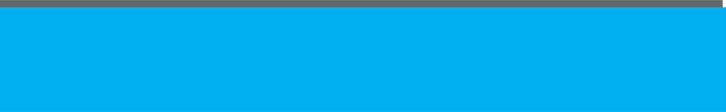
> Préambule

> Réseau PEP

> Equipe des PEP 94

> Activités 2015

> Rapport financier



# PREAMBULE

## Année 2015 : année du changement et du développement

L'année 2015 a été marquée par le changement et le développement de l'association. Changement avec l'élection d'une nouvelle présidente, Jocelyne Pigrée. Changement également avec la relocalisation du SAPEMA/SAPAD 94 au siège des PEP 94, anciennement situé dans les locaux du CROUS.

Le développement de l'association s'est traduit par la création de nouveaux partenariats qui ont permis de mettre en place de nouveaux projets : l'atelier éco-journal au collège Nocard de St Maurice grâce au partenariat avec l'association de parents d'élèves Page Blanche et le projet APOGEE via le partenariat avec la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire.

Ce développement a été favorisé par le soutien de la Fédération Générale des PEP, financier avec l'attribution de la CPO et également technique avec l'aide des personnels FGPEP.

# Réseau PEP

## En chiffre

Un réseau associatif national, acteur majeur de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

3 valeurs fondatrices : laïcité, solidarité, égalité

2 domaines d'action :

- le social et le médico-social
- l'éducation et les loisirs (programme classes découvertes, vacances et politiques éducatives de proximité)

1 objectif : **construire une société inclusive**

Une présence nationale pour un accompagnement de proximité

- 1 fédération générale
- 23 unions régionales
- 92 associations départementales
- 3 associations territoriales
- 4 associations partenaires
- 22 000 salariés
- 100 centres de vacances
- 500 établissements et services sociaux et médico sociaux
- 1 millier de dispositifs sociaux et médico sociaux
- Plus de 20 structures Petite Enfance

## 100 ans des PEP



Le mouvement des PEP a débuté durant l'été 1915 pour venir au secours des orphelins de guerre.

Aujourd'hui les PEP, en accord avec leurs valeurs fondatrices que sont la solidarité et la laïcité agissent pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

## Rencontres PEP 2015

L'objectif de la troisième édition des Rencontres PEP était de débattre autour de la thématique "Agir pour une société inclusive".

Trois jours durant, devant un parterre de chercheurs, de personnalités politiques, de représentants d'entreprises, d'acteurs associatifs et d'organismes publics, se sont tenus des tables rondes, des conférences, des ateliers, ainsi qu'un forum emploi et un espace village. Au menu, les enjeux et la nécessité de la mise en place d'une société inclusive.

Les PEP94 ont participé à ces 3 jours de débats.



# Equipe des PEP 94

## Bureau et conseil d'administration

A l'issue du conseil d'administration du 7 octobre 2015, un nouveau bureau a été désigné, à savoir :

Présidence : Mme Jocelyne Pigrée  
Vice-présidence : M Pierre Deysson  
Secrétaire : M Jacky Lemaire  
Secrétaire-adjointe : Mme Claudie Hébrard  
Trésorier : M Claude Meunier  
Trésorier adjoint : M Francis Bedel

Pierre Deysson passe ainsi le relais de Président à Jocelyne Pigrée, ancienne maire adjointe et retraitée de l'Education Nationale.

## Coordinateur SAPEMA/SAPAD

En cette rentrée 2015, Michel Dubois, coordinateur SAPEMA/SAPAD depuis 2011 a pris de nouvelles fonctions au Ministère de la Culture. Laurence Gosparini gère seule depuis septembre 2015 le service.

## Chargée de mission PEP94

Adeline Serrand, a rejoint les PEP 94 mi-août 2015 avec un contrat de 12 mois pour assurer la mise en place de l'atelier éco-journal et développer des partenariats pour le projet passerelles et parentalité.

# Activités 2015

Le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile s'adresse aux enfants et adolescents malades ou accidentés, qui se trouvent dans l'incapacité temporaire de fréquenter leur école, collège ou lycée. Ce service permet d'assurer pour les familles bénéficiaires, sans aucun frais supplémentaire, un enseignement au domicile de l'élève dès les premiers jours de son absence.

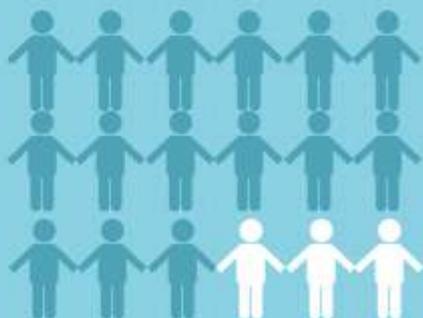
Le SAPAD a pour objectif de maintenir la continuité des enseignements ainsi que le lien avec l'établissement scolaire dans le souci de préparer le retour de l'élève en classe dans les meilleures conditions.

Cet enseignement est assuré par des enseignants volontaires en activité. L'objectif affirmé est de réagir très rapidement, auprès d'enfants qui voient leur scolarité interrompue pour des raisons médicales ou accidentelles. Délai de mise en place : 2 à 5 jours après acceptation du dossier.

Depuis 2003, la gestion du service académique du Val de Marne est confiée aux PEP94. Ce service se développe rapidement.

## SAPEMA/SAPAD 94 2014-2015

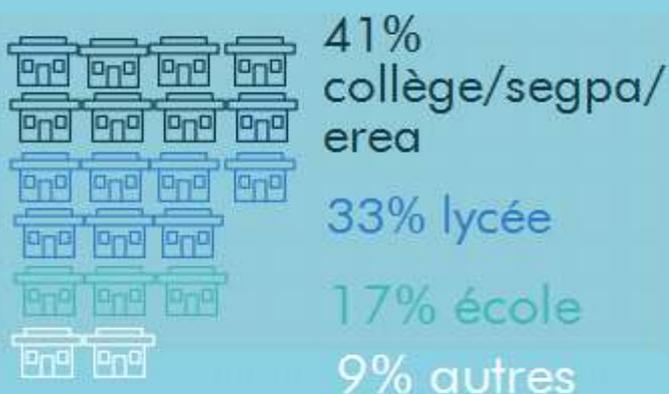
### 183 ÉLÈVES AIDÉS



### 250 ENSEIGNANTS ENGAGÉS



### REPARTITION DES SUIVIS



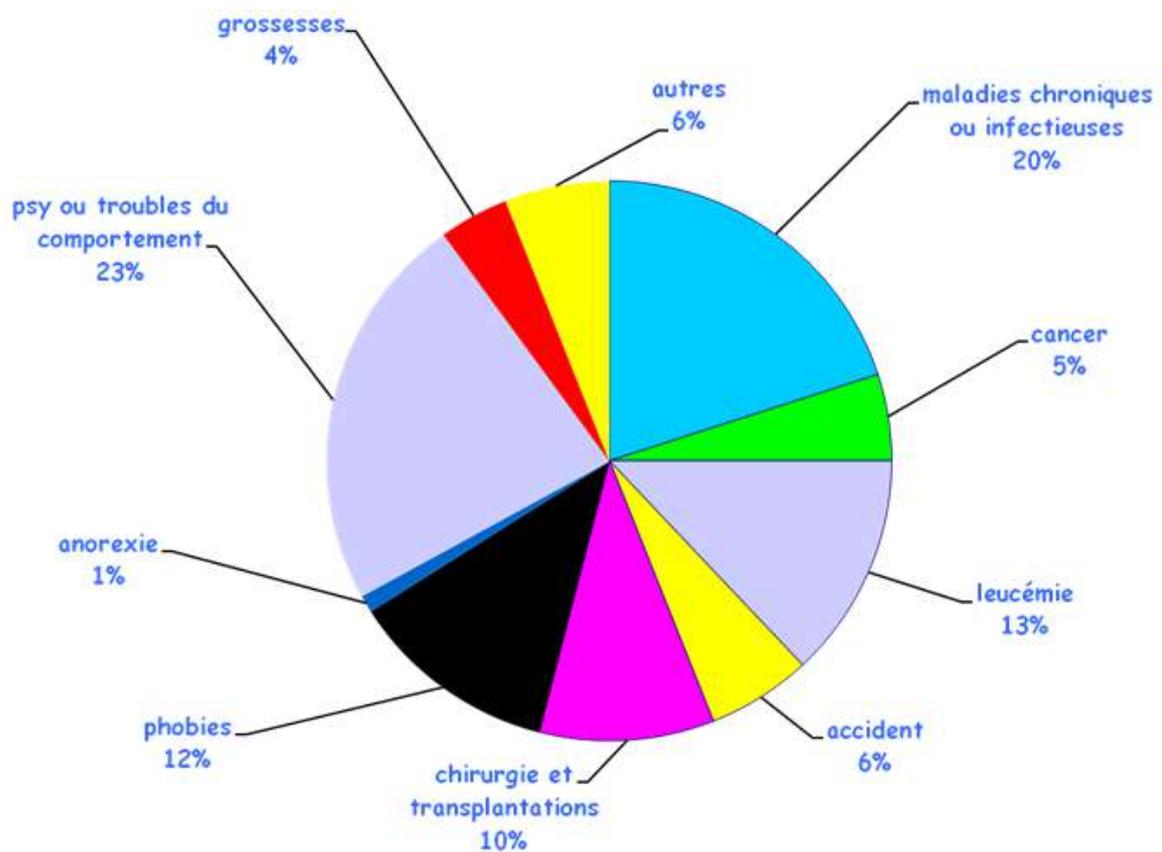
### DUREE DE PRISE EN CHARGE

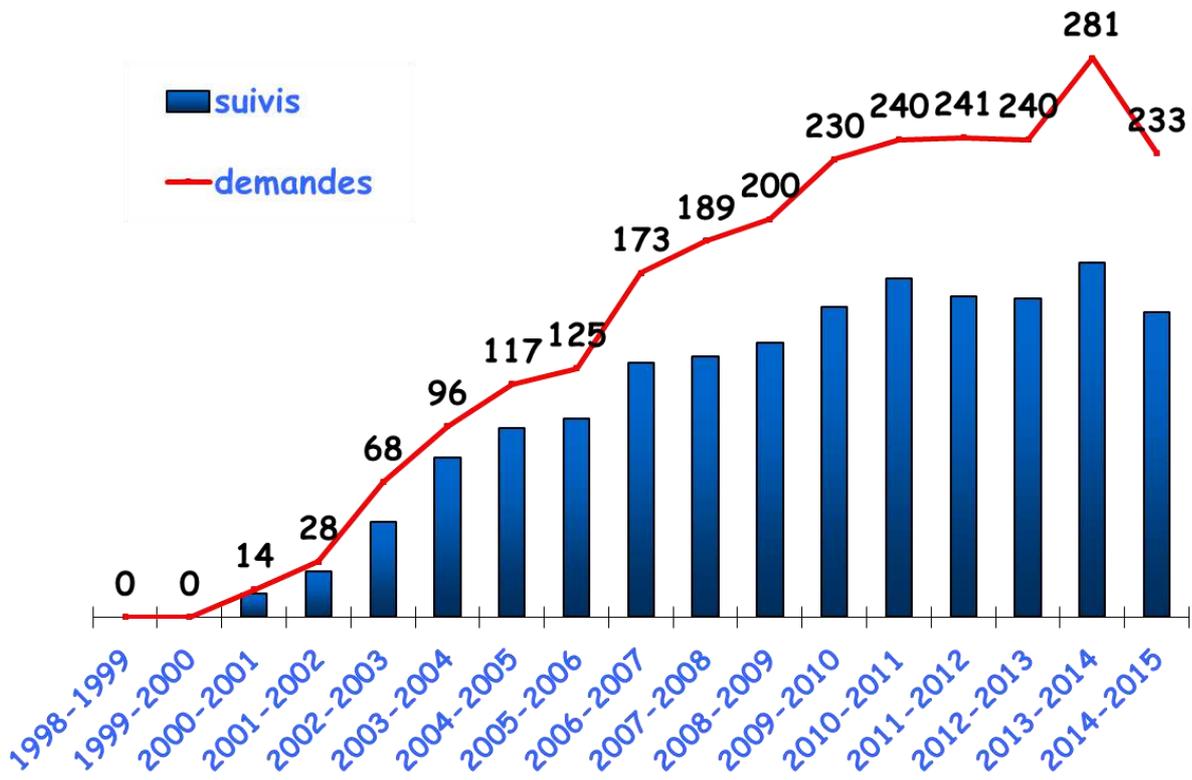


## Nombre de professeurs engagés et de missions accomplies en 2014-2015

Type d'établissement	Nombre de professeurs engagés	Nombre de missions accomplies
1° public	38	39
2° public	191	210
1° privé	3	3
2° privé	18	18
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>270</b>

### Répartition des suivis par pathologie





Evolution des demandes et des suivis

En chiffre

# Atelier Eco-journal



A l'initiative de ce projet : Marielle Mathieu de l'association de parents d'élèves Page Blanche, qui a demandé aux PEP 94 d'intervenir au collège Nocard de St Maurice pour l'animation de cet atelier, ne pouvant pas eux-mêmes le mettre en place. Des réunions ont été organisées entre les PEP94 et Page Blanche pour affiner le projet.

## Objectifs du projet

Contribuer à la lutte contre la démotivation des élèves via la création, par eux-mêmes, des supports et du contenu de la communication du collège. Cette démarche est « décroissante » et fédératrice des talents et conjugue deux grandes orientations données par le Ministère de l'Éducation Nationale à savoir :

- la culture et la mise en pratique du développement durable ;
- l'interdisciplinarité de l'enseignement.

Ce projet allie le triple intérêt de :

- l'approche de compétences à ce jour non encore enseignées au collège mais dorénavant nécessaires dans la vie active : l'éco-conception et la maîtrise de la communication ;
- la mise en valeur, voire, la promotion des actions réalisées par les classes au sein du collège, créant un lien entre les élèves, et un lien entre les parents et le collège sur d'autres thèmes que les notes ou les sanctions ;
- La satisfaction pour l'élève d'être acteur dans un collège pilote.

## Descriptif

L'éco-journal a été inscrit au projet d'établissement du collège Nocard en septembre 2015 pour une durée de 3 ans. Une réunion avec la principale du collège et les professeurs intéressés a eu lieu fin septembre 2015 pour définir les modalités pratiques et le calendrier des ateliers. Un professeur a été désigné coordinateur du projet, il fait le lien entre collège et PEP94.

Ce projet a été déposé en mai 2015 comme projet innovant auprès de la FGPEP et a reçu une aide de 12 075€.

Pour aider à l'animation de l'atelier, les PEP94 ont fait le choix d'engager un service civique. La procédure de recrutement a débuté mi-octobre et les premières candidatures reçues début novembre 2015. Une volontaire, Amélie Gayat a été engagé début janvier 2016 pour une période de 6 mois.



Les ateliers ont officiellement débuté début janvier 2016 au collège Edmond Nocard avec les élèves de 2 classes de 5<sup>ème</sup>, tous les vendredis après-midi.

# Projet APOGEE

Le projet APOGEE porté par la mission de lutte contre le décrochage scolaire du Val de Marne part d'un constat : chaque année, des élèves pluri-exclu-e-s (entre deux et cinq conseils de discipline) ne peuvent poursuivre leur formation en raison de leurs difficultés pluri-factorielles, tant sociales que scolaires. Ces élèves, âgé-e-s entre 15 et 17 ans, n'adoptent pas la posture qui leur permettrait d'acquérir les compétences scolaires nécessaires pour une poursuite de formation dans le cadre de l'école. Leur comportement nuit largement à leur maintien scolaire et à la réussite de leurs études et sans un travail préalable peuvent difficilement être accueillis dans le cadre.

Le dispositif APOGEE propose à chacun un sas de remédiation dans l'objectif d'acquérir les compétences sociales et les savoir-être indispensables à une nouvelle intégration dans un groupe classe et /ou dans un dispositif de formation.

Fin 2015, un partenariat avec l'Académie de Créteil a donc été passé pour la mise en œuvre du dispositif en début d'année 2016.

## Objectifs

### Objectifs principaux :

- Réconcilier l'élève avec lui-même et avec les autres : pairs et adultes
- Rendre l'élève acteur de son parcours de formation
- Accompagner les familles

### Objectifs pédagogiques :

Revaloriser l'image de soi :

- à travers un travail d'auto évaluation de ses expériences ;
- en intégrant une démarche de réussite (obtention de certifications : ASSR, PSC1, code de la route...)
- grâce à un travail sur les représentations (atelier philosophique)

Rétablir le lien avec l'adulte et les institutions :

- grâce à la prise en charge par l'élève d'une activité responsabilisante (arbitre, mission à caractère civique)
- par la mise en place d'un tutorat
- en associant les familles à l'ensemble des différentes étapes.

Prévenir et intégrer les règles :

- grâce à des mises en situation au sein d'activités sportives
- à travers des modules d'information civique : risques d'internet, discriminations, égalité filles/garçons, etc.

Définir et accompagner l'entrée de chaque participant vers un dispositif de formation adaptée.

- travail sur le projet professionnel en lien avec les CIO du secteur d'habitation du jeune.

## Partenariat

Les PEP94, partenaire de la MLDS sur le dispositif APOGEE se sont positionnés sur 2 modules :

Module « Atelier Philo » pour échanger sur des thématiques abstraites et étayer le jeune dans la formation de son esprit critique animé par M. Jésus

Module « Atelier d'aide à la parentalité » pour accompagner les familles dans l'encadrement (leur présence auprès) de leur enfant animé par Mme Rakotomalala.

L'association met également à disposition des salles pour ces 2 modules.

# RAPPORT FINANCIER 2015

> Compte de résultats

> Bilan actif/Bilan passif

> Annexes

COMPTE DE RESULTAT	2015	2014	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises	-		
Prestations de service	10 086	13 389	-25%
<b>S/Total 1</b>	<b>10 086</b>	<b>13 389</b>	<b>-25%</b>
Subventions d'exploitation	65 415	50 256	30%
Cotisations	230	220	5%
Autres produits	1	782	-100%
Reprises sur provisions actifs circulants	24 000	-	100%
Reprises sur provisions pour risques et charges			
Tranferts de charges	-	-	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>99 732</b>	<b>64 647</b>	<b>54%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achat de marchandises	-	-	
Variation de stocks	-	-	
Autres achats et charges externes	28 478	37 354	-24%
Impôts, taxes et versements assimilés	216	524	-59%
Salaires et traitements	7 567	27 588	-73%
Charges sociales	3 636	12 771	-72%
Dotations aux amort et provisions sur immobilisations	60	253	-76%
Dotations aux provisions sur actifs circulant	-	-	
Dotations aux provisions sur risques et charges	-	-	
Autres charges	2 274	2 180	4%
<b>TOTAL (II)</b>	<b>42 231</b>	<b>80 670</b>	<b>-48%</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>57 501</b>	<b>16 024</b>	<b>-459%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits nets s/ cessions de VMP	209	5 311	-96%
Autres produits financiers	1 994	901	121%
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 203</b>	<b>6 213</b>	<b>-155%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amort. et prov.	-	-	
Intérêts et charges assimilés			
Charges nettes s/ cession VMP			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 203</b>	<b>6 213</b>	<b>-65%</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>59 704</b>	<b>9 811</b>	<b>-709%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opération de gestion	277	349	-21%
Sur opération en capital			
Reprises s/prov et transfert de ch.	-	-	
<b>TOTAL (V)</b>	<b>277</b>	<b>349</b>	<b>-21%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opération de gestion	21 621	0	100%
Sur opération en capital			
Dotations aux amortissement et provisions	-	-	
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>21 621</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 21 344</b>	<b>349</b>	<b>-6218%</b>
Engagements à réaliser sur ressources affectées	22 000	-	
Report des ressources affectées des ex précédents		-	
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT (Produits - Charges)</b>	<b>16 360</b>	<b>9 462</b>	<b>-273%</b>
<b>Produits</b>	<b>102 212</b>	<b>71 208</b>	<b>44%</b>
<b>Charges</b>	<b>85 852</b>	<b>80 671</b>	<b>6%</b>

BILAN ACTIF	2015 BRUT	2015 AMORT & PROV	2015 NET	2014 NET
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>S/total 1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	23 446	22 437	1 009	0
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes	-		-	-
<b>S/Total 2</b>	<b>23 446</b>	<b>22 437</b>	<b>1 009</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	400 000		400 000	400 000
Créances rattachées à des participations	-		-	-
Autres titres immobilisés	2 338		2 338	2 338
Autres immobilisations financières	1 296		1 296	1 296
<b>S/Total 3</b>	<b>403 633</b>	<b>-</b>	<b>403 633</b>	<b>403 633</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>427 079</b>	<b>22 437</b>	<b>404 642</b>	<b>403 633</b>
<b>Stock et en-cours</b>				
Marchandises	-		-	-
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	10 251	-	10 251	797
Autres créances	12 266		12 266	435
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Autres titres	131 959	-	131 959	131 750
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	323 677		323 677	336 875
<b>TOTAL II</b>	<b>478 153</b>	<b>-</b>	<b>478 153</b>	<b>469 857</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	679		679	40
<b>TOTAL III</b>	<b>679</b>	<b>-</b>	<b>679</b>	<b>40</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>905 911</b>	<b>22 437</b>	<b>883 474</b>	<b>873 531</b>

<b>BILAN PASSIF</b>	<b>Décembre 2015</b>	<b>Décembre 2014</b>
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droits de reprise	586 553	586 553
Réserve statutaires	-	-
Autres réserves	242 292	242 292
Report à nouveau	- 9 462	-
Résultat de l'exercice	16 360	- 9 462
<b>TOTAL I</b>	<b>835 743</b>	<b>819 383</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques et charges	-	24 000
Autres provisions pour charges	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>	<b>24 000</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	23 000	1 000
<b>TOTAL III</b>	<b>23 000</b>	<b>1 000</b>
<b>Dettes</b>	<b>-</b>	<b>24 086</b>
Autres dettes financières	-	24 086
Emprunts & dettes aup. étab. finan		
Dettes fourniss. & cptes rattachés	-	2 722
Dettes fiscales et sociales	3 110	2 340
Autres dettes	21 621	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>24 731</b>	<b>29 148</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>883 474</b>	<b>873 531</b>

# ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui dégage un déficit de 16 360.27 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : L'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Val de Marne est un mouvement laïc. Partie intégrante du mouvement associatif, elle est profondément attachée au progrès social, aux valeurs républicaines et à la liberté absolue de conscience. Elle conçoit la laïcité comme un facteur de paix et comme le fondement d'une organisation de la société qui assure les libertés individuelles et collectives, dans l'esprit d'une tolérance mutuelle.

La solidarité est le principe fondamental des PEP. Elle concerne les enfants, les jeunes et le cas échéant les adultes tout particulièrement ceux victimes de la pauvreté et de l'exclusion sociale, handicapés ou malades. Laïcité, justice et solidarité sont indissociables. Les PEP, mouvement d'esprit humaniste, rejettent toute forme de ségrégation, et revendiquent comme une obligation universelle la reconnaissance du droit des enfants dans le cadre plus général des droits de l'homme.

## I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

## II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations du plan comptable préconisé par la Fédération des PEP.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

#### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	22 378	1 068		23 446
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>22 378</b>	<b>1 068</b>		<b>23 446</b>

b) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	100%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	20%				
Matériel informatique	33-25%	22 378	60		22 437
Mobilier de bureau	20%				
	<b>Total</b>	<b>22 378</b>	<b>60</b>		<b>22 437</b>

2. Immobilisations financières

NATURE	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Parts de la SCI Enesco PEP	400 000		400 000
Parts Casden	2 338		2 338
Autres prêts			
Titres			
Dépôts et cautionnements	1 296		1 296

3. Avances et acomptes versés

Néant

4. Clients

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	10251		10 251
Usagers douteux	0	0	0
Usagers non encore facturés	0	0	0
<b>Total</b>	<b>10 251</b>	<b>0</b>	<b>10 251</b>

5. Autres créances

Néant

6. Valeurs mobilières de placement

Sicav Bred

131 959

La plus-value potentielle nette à la clôture est de 209 €.

7. Disponibilités

Disponibilités	Montant
Bred	191 044
La banque postale	68 361
Bred Livret A	60 793
Bred -Épargne préalable Casden	3 435
Caisse en euros	44
<b>Total</b>	<b>323 677</b>

## 8. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Maïf	667
Sfr	12
<b>Total</b>	<b>679</b>

## IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propres

	Début	Affectation résultat N-1	Résultat N	Fin	Utilisation P.A. N (1)
Fonds associatif	586 553			586 553	
Réserve pour Projets Associatifs	242 292			242 292	0
Report à nouveau		-9 462		-9 462	
Résultat de l'exercice			16 360	16 360	
<b>TOTAL</b>	<b>819 383</b>	<b>0</b>	<b>16 360</b>	<b>835 743</b>	

### 2. Subventions d'investissement

Néant

### 3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Conseil de Prud'hom	24 000		24 000	0
<b>Provisions pour risques</b>	<b>24 000</b>	<b>0</b>	<b>24 000</b>	<b>0</b>
Engagement de retraite du personnel	-		0	-
<b>Provisions pour charges</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Usagers	-		0	-
AD PEP	-			-
<b>Dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>24 000</b>	<b>-</b>	<b>24 000</b>	<b>0</b>

Dotations / reprises d'exploitation 0,00 24 000

Dotations / reprises exceptionnelles

**Total 0,00 24 000**

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 21 621

(\*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 2 379

**Total 24 000,00**

#### 4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Commune de Sucy en brie - Projet spécifique pour jeunes en difficulté - rupture avec le milieu scolaire	1 000	22 000		23 000
<b>Total</b>	<b>1 000</b>	<b>22 000</b>	<b>0</b>	<b>23 000</b>

#### 5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

#### 6. Avances et acomptes reçus

Néant

#### 7. Fournisseurs

Fournisseurs	-1 904
Fournisseurs, factures non parvenues	786
	<b>-1 118</b>

#### 8. Dettes fiscales et sociales

Charges sociales	Montant
Congès payés	66
Urssaf	2 043
Médéric retraite	677
AGRR prévoyance	58
Charges sur CP	50
Uniformation	216
<b>Total</b>	<b>3 110</b>

#### 9. Autres dettes

Indemnités de licenciements affaire Kouachi	<b>21 620.63</b>
---	------------------

#### 10. Produits constatés d'avance

Néant

### V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 1. Prestations de service

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Prestations diverses	10 086	13 389
<b>Total Prestations</b>	<b>10 086</b>	<b>13 389</b>

#### 2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Département	5 000	5 000
Communes	1 285	1 470
Fonjep	0	7 107
Fédération PEP	48 130	36744
<b>Total</b>	<b>50 256</b>	<b>62 608</b>

### 3. Produits exceptionnels

Sur exercices antérieurs

152

### 4. Charges exceptionnelles

Néant

## VI - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	1	0.4	0	0
Employés	0	0	0	0
Emplois aidés (Emploi-tremplin)	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0.4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an  
Entrée de sortie salarié le

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

### 3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Néant

### 4. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Néant

### 5. Contributions volontaires

#### a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels

Bénévolat :

Membres du Conseil d'administration - 15 personnes, soit 301 heures.

Mise à disposition de personnels :

SAPAD - 1 ETP pour la coordination et le secrétariat

#### b) Mise à disposition de locaux et autres services

Locaux :

Heures d'enseignement pour le service d'aide pédagogique aux élèves malades ou accidentés : 4 197 heures (IPE, HSE)

### 6. Engagements hors bilan

Néant

La Présidente,  
Jocelyne PIGREE

**Les PEP 94**  
En solidarité en action

PEP 94  
5-7, rue Georges Enesco  
94026 Créteil cedex  
Tél : 01 48 93 61 41  
Fax : 01 48 93 04 65  
Mail : pep94@lespep94.org  
Siret : 320 672 017 00037